

**AVIS D'OUVERTURE D'UN CONCOURS SUR TITRE POUR LE RECRUTEMENT
D'UN(E) INFIRMIER(E) DIPLOME(E) D'ETAT DE CLASSE NORMALE
(expérience gériatrie)**

A LA RESIDENCE SAINT-JACQUES

**D'ILLE SUR TET
PYRENEES ORIENTALES.**

Un concours sur titre est ouvert à la Résidence Saint-Jacques d'Ille sur Têt (Pyrénées Orientales) en application de l'article 33 (titre I /Section 3) du décret N°88-1077 du 30 novembre 1988 portant statuts particuliers des personnels infirmiers(es) de la Fonction Publique Hospitalière, modifié, en vue de pourvoir :

**1 poste d'infirmier(e) diplômé(e) d'état de classe normale .
(expérience en gériatrie)**

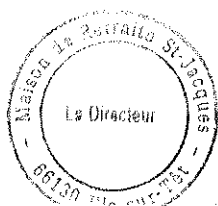
Peuvent être admis à concourir les candidats(es) titulaires,
Soit,

- Du diplôme d'Etat d'infirmier(e)
- D'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier(e),
- D'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier(e) sans limitation dans le service où ils sont affectés,
- Du diplôme d'infirmier(e) de secteur psychiatrique.

Les candidatures doivent être adressées par écrit , dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis (le cachet de la poste faisant foi) à :

**Madame la Directrice de la Résidence Saint-Jacques
9, Chemin du Colomer
BP 33**

66130 – ILLE SUR TET



Ille sur Têt, le 09 Avril 2008
La Directrice,

Isabelle SARCIAT-LAFAURIE.

**AVIS DE PUBLICATION
POUR LE RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'UN
AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIE
OPTION « BUANDERIE »**

Un recrutement sans concours est prévu à la Résidence Saint-Jacques d'Ille-sur-Tet (Pyrénées-Orientales), en application des articles 7 & 8 du décret 2004-118 du 06 février 2004 portant statuts particuliers des agents de catégorie C de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir :

1 poste d'agent d'entretien qualifié option « buanderie » vacant dans l'établissement.

n'est exigée.

Aucune condition de titres ou de diplômes

La procédure de recrutement sans concours d'agent d'entretien qualifié prévoit "une sélection des candidats par une commission de sélection au terme d'un examen des dossiers – constitués d'une lettre de candidature et d'un curriculum vitae détaillé – suivie d'une audition publique des personnes dont le dossier a été retenu".

Les candidatures devront être adressées à :

Madame la Directrice de la Résidence Saint-Jacques
9, Chemin du Colomer – BP 33

66130 – ILLE SUR TET
dans un délai de 02 mois à compter de la parution de l'avis de vacance.

Ille-sur-Tet, le 08 Avril 2008

La Directrice,



Isabelle SARCIAT-LAFAURIE.

0379